



L'OR
AMENAGEMENT
développeur de projets



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

Département de publication : 34

Type de marché : Services

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

SECTION I – POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) Nom, adresse et points de contacts :

Mandataire :

SPL L'OR AMENAGEMENT

M. BOURREL Yvon

11, place de la Libération

34130 Mauguio

FRANCE

E-mail : contact@loramenagement.fr

Téléphone : + 33 467991905

Fax : + 33 467991909

Adresse principale : www.loramenagement.fr

Profil acheteur : <http://webmarche.adullact.org>

Mandant :

MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

50 Place Zeus

34961 Montpellier

Représentée par M. Philippe SAUREL, Président

1.2) Procédure conjointe

Sans objet

1.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse :

<http://webmarche.adullact.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou le point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

1.4) Type de pouvoir adjudicateur

Organisme de droit public

1.5) Activité principale

Autre activité : Aménagement

SECTION II - OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Réalisation d'un plan de gestion pour la valorisation d'un tourisme durable des berges du Canal à Pérols et du Port de Pérols
Numéro de référence : MDTPRLS01-01

II.1.2) Code CPV principal : 79311000-7 Services d'études

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation est passée en application de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, selon la procédure adaptée ouverte, avec possibilité de négociation.

-Elaboration du diagnostic touristique et du diagnostic multicritère du site

-Définition d'un pré-programme pour le développement et la valorisation touristique du site et ses recommandations

-Plan de gestion

II.1.5) Valeur totale estimée : 75 000 € HT

II.1.6) Information sur les lots :

Division en lots : non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : MDTPRLS01-01 Réalisation d'un plan de gestion pour la valorisation d'un tourisme durable des berges du Canal à Pérols et du Port de Pérols

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71400000-2 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

71410000-5 Services d'urbanisme

71420000-8 Services d'architecture paysagère

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR813

Lieu principal d'exécution : Commune de Pérols -

II.2.4) Description des prestations :

Le marché est un marché à tranches : une tranche ferme et deux tranches optionnelles.

Tranche ferme : VRD : Elaboration du diagnostic touristique et du diagnostic multicritère du site

Tranche optionnelle 1 : Définition d'un pré-programme pour le développement et la valorisation touristique du site et ses recommandations

Tranche optionnelle 2 : Plan de gestion

II.2.5) Critères d'attribution :

Critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique : 60%

- Prix : 40%

II.2.6) Valeur estimée du lot : 75 000 € HT

II.2.7) Durée du marché et reconductions :

8 mois.

Ce peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considérations : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui.

Description des options :

Le marché comporte deux tranches optionnelles.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article 30-I-7° du décret du 25/03/2016, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques :

Sans objet

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

Sans objet

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes :

- 1 ➤ **Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)** comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement.

La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

- 2 ➤ **Déclaration du candidat (DC2) :** En cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir la déclaration du candidat (DC2) ou équivalent. Les autres justifications ci-dessous seront fournies par chaque membre du groupement.
- 3 ➤ **Une déclaration sur l'honneur** (cf. modèle ci-joint) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Capacités économiques et financières

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2)
- Extrait K-bis datant de moins de 3 mois

- Copie des attestations d'assurances professionnelles en cours de validité
- Tout document permettant d'attester que la personne signataire des documents remis est habilitée à engager la société
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection : Capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des contrats de même nature
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Indication des cadres de l'entreprise susceptible d'être affectés à la mission et fourniture de leur curriculum vitae
- Liste des principaux services similaires effectués.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Sans objet

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

Sans objet

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Sans objet.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte (art 27 du décret n°2016-360).

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre :

Sans objet.

IV.1.6) Enchère électronique :

Sans objet

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure :

Sans objet

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Date : 24/10/2017 Heure locale : 12h00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

6 mois soit 180 jours à compter de la date limite de réception des offres, ou en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

24/10/2017 à 14h00

SPL L'Or Aménagement 11 Place de la Libération 34130 MAUGUIO

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : sans objet

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

Sans objet

VI.3) Informations complémentaires :

Pour la présentation des éléments de leur candidature :

- Les candidats pourront faire usage des formulaires DC1 et DC2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- Dans le cadre d'un marché alloti, les candidats pourront remettre leurs pièces candidature une seule fois pour l'ensemble des lots auxquels ils candidatent. En revanche, une offre devra être remise pour chacun de ces lots.

Un document unique de marché européen (DUME), rédigé en français, pourra être remis par le candidat, chaque cotraitant et chaque sous-traitant en lieu et place :

- de la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015
- des documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat.

Les candidats sont informés que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le site internet <https://webmarche.adullact.org>, sur le profil acheteur de L'Or Aménagement « 34SPLALORAMENAGEMENT ».

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le pouvoir adjudicateur, les candidats devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants :

- Fichiers compressés au standard .zip (lisibles par les logiciels Winzip ou Quickzip ou Winrar par exemple)
- Adobe® Acrobat® .pdf (lisibles par le logiciel Acrobat Reader)
- Rich Text Format .rtf (lisibles par l'ensemble des traitements de texte : word de Microsoft, Wordperfect, Openoffice, ou encore la visionneuse de Microsoft....)
- .doc ou .xls ou .ppt (lisibles par l'ensemble MicrosoftOffice, Openoffice, ou encore la visionneuse de Microsoft....)
- Le cas échéant le format DWF (lisibles par les logiciels Autocad, ou des visionneuses telles que Autodesk DWF viewer, Free DWG Viewer d'Informative Graphics, ...)

Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, en cas de non identification de la personne lors du téléchargement, en cas de non indication de la dite adresse électronique, ou en cas de suppression de la dite adresse électronique. Il est recommandé à tout candidat de consulter régulièrement la plateforme afin de s'assurer qu'il bénéficie bien des dernières modifications éventuelles.

En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE, le candidat est invité à se rapprocher de la hotline technique au 0820 207 743.

Le dossier de consultation des entreprises n'est pas disponible sur support papier.

Informations sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier.

Il est précisé qu'en application de la convention de mandat qui lie le mandataire au maître d'ouvrage :
En aucun cas, le mandataire ne pourra agir en justice, tant en demande qu'en défense, pour le compte de la Collectivité mandante (Montpellier Méditerranée Métropole). Cette interdiction vise notamment les actions contractuelles, sauf en cas d'urgence, pour les actions conservatoires et interruptives de déchéance relatives aux missions confiées.

Voies et délais de recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4) Procédures de recours :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Montpellier
6, rue Pilot Montpellier Cedex
Tél. : 04 67 54 81 00
E-mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr
URL : <http://montpellier.Tribunal-administratif.fr>
Fax : 04 67 54 81 56

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal Administratif de Montpellier
6, rue Pilot Montpellier Cedex
Tél. : 04 67 54 81 00
E-mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr
URL : <http://montpellier.Tribunal-administratif.fr>
Fax : 04 67 54 81 56

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 02/10/2017